

CONSEIL MUNICIPAL DE MERVENT
REUNION DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 à 20h30
PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MERVENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances en la mairie de MERVENT, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 octobre 2024.

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, AUGUIN Denise, COLAS René, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline, ALLETRU Sonia.

Absent excusé : LARGETEAU René-Pierre

Absente : ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : ROMANO Guillaume.

Rappel de l'ordre du jour de la séance :

1 - Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 27 septembre 2024

2 - Suivi des travaux et projet en cours

3 - Lotissements

4 - Remparts :

- **Maitrise d'œuvre : avenant n°2**
- **Convention de financement « Airbnb »**

5 - Compte-rendu des différentes réunions

6 - Délibérations et questions diverses

1 - Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 27 septembre 2024 :

➤ Le Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 est approuvé tel qu'il a été rédigé.

2 - Suivi des travaux et projet en cours :

Projet en cours :

Cabinet médical :

➤ Suite à la déclaration pour « dégâts des eaux » faite auprès de l'assurance de la commune, Monsieur le Maire explique qu'un expert sera mandaté afin d'identifier l'entreprise qui a commis l'erreur. Le devis de nettoyage a été signé, en attente de l'intervention de la SARL Sud Vendée Propreté.

➤ Monsieur le Maire informe de la réception du devis de l'entreprise Copas Systèmes concernant un contrat de maintenance pour la porte automatique. 3 différentes prestations sont proposées allant de 268.00 € HT à 650.00 € HT.

La porte automatique de la supérette ne dispose pas de contrat d'entretien, le Conseil Municipal se questionne s'il ne faudrait pas regrouper sur un même devis les deux portes.

Salle des fêtes sous la mairie :

➤ Suite à une incompréhension entre Monsieur le Maire et Monsieur Thibault POCHON, architecte, les 3 lots infructueux sont toujours en suspens. Le marché a été relancé ; en attente du retour de ce dernier.

MAM (Maison des assistantes Maternelles) :

➤ Les travaux concernant le revêtement de sol vont pouvoir commencer. L'entreprise BMI Peinture viendra montrer aux agents techniques comment l'installer.

Monsieur Stéphane BONNEAU s'occupe de commander les claustras auprès de Leroy Merlin. Le dossier de demande de subvention qui a été déposé auprès de la CAF a été fait pour un projet d'un montant d'environ 16 000 €. Cependant, des coûts supplémentaires se sont rajoutés tels que le changement de revêtement de sol, la pose de claustras, un changement de porte... qui amène à un projet qui avoisine les 30 000 €. L'aide financière attribuée par la CAF s'élève à 13 687.00 € pour un montant de projet de 15 600.00 € HT. Afin de pallier les dépenses supplémentaires, une demande d'aide de subvention a été demandée auprès de la MSA.

Les assistantes maternelles ont commencé à monter l'ameublement.

Ce sera finalement la société Alpes Contrôle qui a été choisie pour contrôler l'accessibilité et la sécurité incendie, ses honoraires sont de 1 600.00 € HT.

Monsieur Stéphane BONNEAU fait part au Conseil Municipal que la toiture de la MAM sera à revoir.

Toiture de l'école :

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU informe que l'entreprise Metay Phelippeau interviendra sur la toiture à partir de la semaine prochaine pour une durée de travaux d'environ 1 semaine.

Remplacement de Madame Betty GUERIN/MARTEAU à l'école :

➤ Madame Nathalie ROCHER a été recrutée pour le remplacement de Madame Betty GUERIN/MARTEAU durant son congé maternité. Elle commencera le lundi 04 novembre 2024.

Suivi des travaux :

➤ Des travaux de curages de fossés ont eu lieu au niveau de « La Gageonnière » et « de la Citardière ». Il reste encore à effectuer ceux au niveau du zoo et le busage au niveau de « La Route de la Bironnière ».

SyDEV :

➤ Une réunion de chantier se tiendra le jeudi 31 octobre sur « La Route de la Haute Forêt » concernant des travaux de sécurisation du réseau électrique. Monsieur Damien SABOURAUD est disponible pour y assister.

3 – Lotissements :

Les Hauts de Mervent :

➤ Le Lotisseur souhaite rétrocéder à la commune une partie du chemin communal enclavé dans le lotissement. Pour ce faire, une enquête publique devra être réalisée puis suivra

l'intervention d'un commissaire enquêteur. La totalité des frais seront pris en charge par le promoteur ; affaire à suivre.

➤ Monsieur le Maire informe que dans le cadre de l'aménagement du lotissement, le promoteur demande que la numérotation des parcelles ainsi que le nom des rues soient définis prochainement. Il présente au Conseil Municipal le plan du lotissement et propose que le nom des rues soit sur le thème de la forêt. Une réunion se tiendra le mercredi 06 novembre pour les valider.

Monsieur le Maire fait part qu'une partie de la première tranche du lotissement n'est pas en vente et aucune explication ne lui a été donnée ; affaire à suivre.

Le Clos du Bois :

➤ Monsieur le Maire explique que l'éclairage public du lotissement n'est toujours pas mis en service. Le consuel est à effectuer.

Lotissement les Hauts du Lac :

➤ Monsieur le Maire est toujours en attente du retour du lotisseur concernant l'éclairage public.

4 – Remparts :

➤ Monsieur le Maire informe que l'entreprise Batisèvre s'est fait voler son câble qui alimentait la grue durant une nuit.

Pour le moment, les travaux avancent dans les temps : nettoyage des pierres, délièrage, extraction des souches...

Concernant la deuxième partie, une marche a été trouvée ce qui engendre de descendre le chantier de 70 cm plus bas.

L'abattage du frêne se fera lorsque l'échafaudage sera retiré.

Maitrise d'œuvre : avenant n°2 :

➤ Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal qu'une augmentation a été imputée concernant la maîtrise d'œuvre qui correspond au complément d'étude de restauration des remparts. Le montant de cette augmentation est de l'ordre de 9 385.81 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✎ Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2.

Convention de financement « Airbnb » :

➤ Monsieur le Maire fait lecture de la convention de financement « Airbnb » qui a pour objet de percevoir une subvention supplémentaire pour la restauration des remparts. En effet, ce dernier a apporté son soutien au programme « Patrimoine et Tourisme Local » permettant à la Fondation de sélectionner notre projet. Cette aide financière est de l'ordre de 30 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✎ Approuve le principe et le contenu de la convention de financement « Airbnb ».

✎ Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Fondation du Patrimoine.

5 – Compte-rendu des différentes réunions :

Commission tourisme :

➤ Monsieur le Maire et Monsieur Damien SABOURAUD se sont rendus à une réunion le 16 octobre à Fontenay le Comte afin de travailler sur la création d'une boucle cyclo-touristique. Elle serait d'environ 50 km et elle traverserait et relierait les bourgs des communes du Pôle de la Forêt en passant devant des points stratégiques tels que le zoo de Mervent, la base nautique...

Il a été abordé l'installation de pôle de recharge pour les vélos électriques pour les communes de Mervent et/ou de Vouvant.

➤ La fréquentation touristique 2024 est en baisse de 30% pour Mervent par rapport à l'année précédente. Il se pourrait que la question de l'emplacement de l'Office de Tourisme dans la salle de motricité de l'Ecole Maro Vidua se repose l'année prochaine.

Les sites de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée constatent une forte baisse pour le mois de juillet en raison de la météo peu clémente, des Jeux Olympiques, des élections... La vente de billets dans les Offices de Tourisme pour la saison 2024 montre un succès pour le Puy du Fou et la Tour Mélusine, et on retrouve en troisième et quatrième position Natur'Zoo et le Parc de Pierre Brune.

Label « Villes et villages étoilés » :

➤ Monsieur le Maire informe que Vendée Grand Sud a mis en place un label dénommé « Villes et villages étoilés » qui a pour but de réduire l'éclairage public des communes au maximum afin que nos administrés et touristes observent les étoiles. 5 communes de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée y ont déjà adhéré.

Label « Pays d'Art et d'Histoire » :

➤ Fontenay le Comte labellisé « Pays d'Art et d'Histoire » souhaite que d'autres communes appartenant à la Communauté de Communes obtiennent ce label. Elle souhaite que les entreprises ouvrent leurs portes aux touristes durant la saison estivale, afin de leurs montrer leurs savoir-faire.

ONF : schéma d'accueil du massif forestier :

➤ Une réunion COPIL s'est tenue en mairie afin d'aborder le sujet de l'accessibilité de la forêt. L'idée est que les véhicules se regroupent sur plusieurs endroits bien définis et que les promeneurs empruntent le même parcours. Il y aurait 3 différentes zones :

- Une zone d'entrée qui elle disposerait d'une signalétique, des tables de pique-nique...
- Une zone découverte avec une signalétique très succincte
- Une zone profonde qui n'aurait aucune signalétique.

La prochaine réunion aura lieu en fin d'année ; date non définie pour le moment.

Pôle de la Forêt :

➤ Une réunion a eu lieu le 14 octobre avec le Pôle de la Forêt afin de poursuivre les discussions sur les achats groupés de matériel. Monsieur le Maire propose d'acquérir un engin de travaux public qui pourrait également servir à la commune de Foussais-Payré. Le Conseil Municipal est plutôt d'accord avec cette proposition.

Monsieur le Maire confirme que la réunion du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée a bien eu lieu le 14 octobre à Mervent.

Réunion PLUi :

- Afin d'envisager le PLUi, une charte de gouvernance devra être mise en place.

Lorsque la commune disposera de son PLUi, elle sera imputée d'une réduction de sa zone urbanisable. Avec la demande d'extension du zoo de 6 hectares, Monsieur le Maire informe qu'il faudra faire attention car il ne faudrait pas que la commune se retrouve avec peu ou plus de terrains en zone constructible.

Une estimation pour la participation de la commune serait de 14 700 € pour la création du PLUi.

Réunion future station d'épuration :

➤ Monsieur le Maire évoque sa rencontre avec le service assainissement de la Communauté de Commune concernant la future station d'épuration. La recherche de terrains est toujours en cours pour installer des bassins tampons. Plusieurs parcelles pourraient les accueillir cependant Monsieur le Maire est toujours en attente du retour des propriétaires.

Une réforme va être mise en place par l'agence de l'eau consistant à contrôler et noter les stations d'assainissement. Les notes serviront à savoir si les stations actuelles peuvent subir des travaux ou doivent être déplacées.

Rapport annuel 2023 de Vendée Eau :

➤ Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du rapport annuel 2023 de Vendée Eau.

Rapport annuel de Vendée Expansion – SPL :

- Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel de Vendée Expansion – SPL.

6 - Délibérations et questions diverses :

Sycodem :

➤ Monsieur le Maire informe que le rendez-vous avec le Sycodem concernant l'identification et le marquage des différents points de regroupement de collectes est reporté au mardi 19 novembre à 9h00.

Il propose que chaque conseiller municipal travaille sur son secteur d'habitation et soit présent lors de l'identification et le marquage. Il rappellera le Sycodem afin qu'un planning de secteur soit défini pour pouvoir le transmettre aux élus.

Litige de bornage « La Grande Perrure » :

➤ Monsieur le Maire s'est rendu au rendez-vous concernant un rebornage, une solution a été trouvée.

Infiltration d'eau :

➤ Monsieur le Maire a été interpellé par deux administrés qui ont subi des inondations dues aux eaux pluviales. Pour l'un, il se rendra directement sur place afin de trouver une solution. Pour l'autre, il propose de mettre en place des pièges à eau le long du mur qui rejettent l'eau directement dans son terrain ; affaire à suivre.

Chicane et jardinière d'abimées :

➤ Une chicane sur la « Route du Lac » et une jardinière dans le bourg ont été abimées. Les auteurs des faits ne se sont pas manifestés.

Faiblesse sur la Route Départementale 99 :

➤ Monsieur Damien SABOURAUD s'est aperçu que la Route Départementale 99 au niveau de « Désiré Frisque » présente une faiblesse. Il se rapprochera de l'ARD (Agence Routière Départementale) pour leur en faire part.

Aire de camping-car :

➤ Cette année, 515 camping-caristes ont payé leurs nuitées sur l'aire, c'est un peu moins que l'année dernière, soit 2 575.00 € pour cette année contre 3 500.00 € en 2023.

Manifestations de fin d'année :

➤ Une modification a été apportée concernant le 11 novembre. Il n'y aura pas de Cérémonie Commémorative religieuse sur Mervent. Elle se fera sur Foussais-Payré.

➤ Les vœux du maire seront le samedi 11 janvier 2025 à la salle Jean-Louis Ripaud.

Commission bulletin communal :

➤ La commission bulletin communal a décidé de changer de prestataire. Cette année le bulletin sera édité par Pro.com. Un écart tarifaire est à l'origine de ce changement.

Réunion publique pour le lancement de l'Heure Civique :

➤ A l'occasion du lancement de l'Heure Civique, une réunion publique est organisée dans la salle du Conseil le mercredi 30 octobre. Il s'agit d'un dispositif de solidarité.

La séance est levée à 23h20

Prochaine réunion de conseil : 22 novembre 2024

Le secrétaire de séance,
M. ROMANO Guillaume

Le Maire,
M. Joël BOBINEAU